COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Siège social : 11 Route de Dieppe, 76730 Bacqueville-en-Caux

Date de convocation : 17/02/2020 Date d'affichage : 17/02/2020
Nombre de Membres en exercice : 97
Présents : 80
Votants : 80 + 5 pouvoirs : Mme Marinette RAILLOT à M. Gilles PAUMIER, Mme Isabelle BARTHELEMY à M. Dominique BATAILLE, Mme Marie-Christine LEVAVASSEUR à M. René HAVARD, Mme Chantal NIGER à Mme Michèle MORIN, M. Jean-Pierre LANGLOIS à Mme Christine CRESSENT

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 02 MARS 2020

L'an deux mille vingt le deux mars à 18 heures 00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Longueville sur Scie, sur convocation de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, Président.

NOM Prénom	P/E/A Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S
AUGER Guy	E	DUPUY Caroline	A	LETELLIER Norbert	P
BARTHELEMY Isabelle	Pvr	DURAME Sébastien	P	LEVAVASSEUR Marie-Christine	Pvr
BATAILLE Dominique	P	GRIZARD Vincent	P	MALVAUT Claudine	P
BEAUCAMP Marie-France	P	FAICT Joël	P	MARET Jean-Paul	P
BEAUDOIN Aurélie	A	FAUVEL Denis	P	MASSE Stéphane	P
BERANGER Éric	P	FRANÇOIS Charline	P	MOREL Aline	P
BILLORE-TENNAH Jean-Yves	P	GAINVILLE Norbert	P	MORIN Michèle	P
BLOC Jean-François	P	GILLE Patrice	E	NIGER Chantal	Pvr
BOUCHER Victor	P	GRINDEL Claude	P	NOURRICHARD Gérard	P
BUREAUX Olivier	P	GUEROULT Jacques	P	PADÉ Bernard	P
CAHARD Christelle	P	GUILLEBERT Denis	P	PASQUIER Philippe	P
CALAIS Thérèse	P	HATCHUEL Albert	P	PAUMIER Gilles	P
CHANDELIER David	P	HAUGUEL Martial	E	PETIT Marc	P
CHARDONNET Michel	P	HAVARD René	P	PILON Michel	P
CHEVALIER Daniel	P	HEDOU Lucette	P	PIT Claude	P
CLET Christian	P	HENNETIER Fernand	P	POINTEL François	P
COLOMBEL Christophe	A	HÉRICHER Franck	P	POTEL Paul	P
COQUATRIX Michel	P	HOUSSAYE Monique	P	QUESNAY Denis	P
CORNIERE Jean-Luc	P	JARNOUX Chantal	P	RAILLOT Marinette	Pvr
COTTEREAU Chantal	P	LACOMBLEZ Martine	S	RATIEVILLE Alain	A
CRESSENT Christine	P	LAGNEL Jacques	P	RIBET Jacky	A
DALLE Jean-Christophe	P	LANGLOIS Jean-Pierre	Pvr	ROGER François	P
DAS Blandine	P	LE GALL Christine	P	ROLLAND Hervé	A
DECLERCQ Antoine	S	LE VERDIER Guy	P	ROQUIGNY Anne	P
DELARUE Etienne	E	LEDRAIT Didier	P	SERVAIS PICORD Laurent	P
DELARUE Williams	P	LEFEBVRE Philippe	P	SURONNE Christian	P
DELAUNAY Myriam	P	LEFORESTIER Edouard	P	TABESSE Jean Marie	P
DEPAROIS Jean-Michel	P	LEFORESTIER Nicolas	P	THÉLU Jacques	P
DEPREAUX Alain	P	LHEUREUX Edouard	P	VANDERPLAETSEN Michel	P
DEPREZ Jacques	P	LEMOINE Séverine	P	VEGAS Robert	P
DUBOSC Emmanuel	P	LEROND Éric	P	VOLLET Jacques	A
DUBUS Fabrice	P	LEROY Christophe	A		
DUCLOS Jean-François	P	LESUEUR Claudine	P		

(Légende : P : présent - A : absent - E : excusé - Pvr : pouvoir - S : suppléant)

Mme Charline FRANCOIS est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Adoption du procès-verbal de la séance précédente
Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le PV de la séance précédente du 16 janvier 2020.

Informations du Président
-***Modification du tableau des effectifs*** :
Transformation d'un poste d'adjoint administratif à temps plein en un poste d'adjoint d'animation également à temps plein, au 1er mars 2020 au service attractivité du territoire
Suppression d'un poste de rédacteur principal à 17.50 h et création d'un poste à 27h (reprise de personnel)
Création d'un poste d'attaché à temps plein pour préparation du remplacement du poste occupé par Mme Grindel
Augmentation de la durée hebdomadaire à la MARPA pour 2 adjoints techniques de 30/35ème à 35/35ème, et un adjoint technique de 27/35ème à 30/35ème

-Commission sport

Subventions exceptionnelles SPORT		
Association	**Projet**	**Subvention accordée**
Foyer rural de St Pierre Bénouville	Course VTT	750€
Société des courses de Bacqueville	1 Course hippique	500€
Comité des fêtes de Calleville les Deux Eglises	Course cycliste Calleville (24 Mai)	500€
Comité des fêtes d'Auppegard	Course cycliste Auppegard	350€
Asso. Handball Club Auffay	Tournoi Handball	750€
Véloce-Club d'Hautot – Section route	Course VTT VTC	350€
UGECAM Normandie IMPro la traverse	Duo de la traverse + course enfant	300€
Luneray	Course de Luneray DN1 DN2 Espoir	1500 €

-SMITVAD
Le Conseil d'Etat a rendu deux arrêts le 05 février 2020 annulant les décisions du tribunal administratif pour le SEVEDE et Fécamp Caux Littoral Agglomération.

-***La Maison France Services***, dont le siège est à Bacqueville en Caux, est labellisée depuis le 1er février 2020.

20200300- Ajout de questions à l'ordre du jour
Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Compte de gestion 2019 des 11 syndicats d'eau et d'assainissement
- Compte Administratif 2019 des 11 syndicats d'eau et d'assainissement
- Fonds de concours
- Renouvellement du classement de Quiberville-sur-Mer en « commune touristique »

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **ACCEPTE** l'ajout des questions à l'ordre du jour

ECONOMIE

20200301- Adhésion au club Dieppe Méca Energie
Dieppe Méca Energie est une association créée en 2008 regroupant 142 entreprises. Elle mène de nombreuses actions dans le but de valoriser la filière sur le secteur de Dieppe et ses alentours : visites d'entreprises, forums et évènements, rencontres inter-entreprises, recrutements pour les adhérents.
Entreprises adhérentes sur Terroir de Caux : Val Laquage, CIM, ABC Mécanique, Amada, Halbourg vidange, ICOS, Delahaye, Harlin
Afin de soutenir leur action mais aussi de pouvoir bénéficier des retombées dans l'organisation d'évènementiel sur notre territoire, la Commission et le Bureau proposent que notre collectivité adhère au club Dieppe Méca Energie. La cotisation s'élève à 5 000 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **DECIDE** d'adhérer au Club Dieppe Méca Energie
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

TOURISME

20200302- Demande de subvention association les Amys d'Estouteville – Torcy-le-Grand

L'association les Amys d'Estouteville a été créée en 2017 et vise à mettre en valeur les ruines du château médiéval de Torcy-le-Grand. Elle a réalisé plusieurs campagnes de mise à jour des ruines, le site étant envahi par la végétation et à l'état d'abandon.
Par la suite, la DRAC a obligé l'association à réaliser des relevés topographiques et orthophotographiques rapidement. Celle-ci nous a sollicité en vue de les aider à financer ces relevés, le coût de l'opération s'élevant à 3 952 € HT.
Compte tenu de l'intérêt pour notre collectivité de valoriser les quelques éléments restants du patrimoine médiéval sur le territoire, mais aussi d'appuyer le travail réalisé par l'association, la Commission et le Bureau proposent d'accorder une subvention de 1 000 €.

- Par manque d'éléments la délibération est ajournée.

20200303- Subvention Tour Voile 2020

Seine-Maritime Attractivité organise l'édition Tour Voile 2020 avec une étape à Dieppe les 6 et 7 juillet. L'application des clés de répartition permet d'établir la participation de notre collectivité à hauteur de 6 000 € TTC sur un total de 156 000 € TTC. (Dieppe Maritime 20.000 €, Falaises du Talou 8.000 €, PETR 15.000 €, …)

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **DECIDE** d'allouer une subvention de 6 000€ à Seine-Maritime Attractivité pour l'organisation du Tour Voile 2020

18h16 - Arrivée de Madame Séverine LEMOINE

20200304- Convention valorisation GR 210

Dans le cadre des nombreuses actions menées sur notre territoire à destination de la randonnée, la Commission et le Bureau proposent d'adhérer au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Pour information, la cotisation 2020 est de 65€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **APPROUVE** d'adhérer au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

20200305- Subvention restauration blockhaus château de Bosmelet

Le centre culturel – association Ballet Théâtre Musical de France du château de Bosmelet souhaite créer un espace muséal dans le blockhaus situé dans le parc dédié à l'exposition de photographies liées à la Seconde Guerre Mondiale dans la région.
Ce lieu nécessite d'être réhabilité pour un montant estimé à :
- Travaux de rénovation = 20 000 €
- Frais d'architecte = 3 200 €
- Scénographie = 8 000 €

Soit un total de 31 200 € TTC.
Compte tenu de l'intérêt de valoriser les lieux en lien avec le tourisme de mémoire sur notre territoire, la Commission et le Bureau proposent d'accorder une subvention de 2 000 € pour la restauration du blockhaus du château de Bosmelet.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **DECIDE** une subvention de 2 000 € pour la restauration du blockhaus du château de Bosmelet

CULTURE

20200306- Réseaux des bibliothèques et médiathèques

Sur proposition de la commission culture réunie le 11 février 2020, il est soumis au vote du conseil communautaire une délibération fixant le budget 2020 de l'animation du nouveau réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire.
En effet, suite au recrutement de l'agent en charge du réseau, il est nécessaire de faire vivre ce réseau et donc de prévoir un budget de fonctionnent pour l'animation du réseau des bibliothèques et médiathèques.
Afin de mettre en place des actions culturelles de petites formes au sein des bibliothèques et médiathèques du territoire, un budget de 5000€ est proposé.
Pour mettre en place des animations à thème avec l'achat de lots publicitaires portant le logo du réseau des « bibliothèques et médiathèques Terroir de Caux » un budget de 1500€ est proposé.
De même, comme cela avait été prévu lors de l'option de la mise en réseau, il convient de prévoir un budget d'environ 40.000 € pour le logiciel et des postes informatiques.
La Commission et le Bureau proposent un budget global de 50.000 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- **DECIDE** de fixer le budget global à 50.000€
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

SPORT

20200307- Projet Sport-santé

L'IRMS2 (institut régional de médecine du sport et de la santé) en partenariat avec le Département, développe un projet sport-santé. L'idée est notamment d'accompagner les patients fragiles en les remettant au sport.
Le Département accompagne donc l'IRMS2 en finançant notamment du matériel sportif qui sera mis à disposition des patients à leur domicile, le tout sous contrôle de médecins et de coaches sportifs.
Sur notre territoire, un développement est prévu avec les médecins de MEDISCIE. Il est souhaité un partenariat de la collectivité.

La Commission et le Bureau proposent de s'inscrire dans ce programme et ainsi assurer la livraison du matériel aux patients (entre 10 et 15) et de faire l'acquisition de quelques vélos d'appartement afin d'amplifier le projet.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- **DE S'INSCRIRE** au programme Sport-Santé
- **D'ACQUERIR** quelques vélos d'appartement
- **D'ASSURER** la livraison du matériel aux patients
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

20200308- Sport-santé – Fonds de concours à Torcy le Grand pour équipements sportifs dédiés

Dans le cadre du programme sport-santé, un des objectifs est de sortir les patients pour leur permettre de faire une activité physique. La commune de Torcy le Grand s'est portée volontaire et aménage un parcours sportif sur les recommandations de l'IRSM2 et des professionnels de santé de MEDISCIE. Ce parcours estimé à 25000 € s'intègre dans un programme de remise en valeur d'un sentier autour du verger, un city park, …
Ainsi, les patients seront dirigés vers ces équipements adaptés et pourront profiter d'entrainements.

La Commission et le Bureau proposent d'allouer un fonds de concours de 10.000 € à la commune de Torcy le Grand pour la réalisation de ce parcours.

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer un fonds de concours de 10.000€ à la commune de Torcy le Grand

LOGEMENT SERVICES PUBLICS

20200309- Tarifs MARPA – forfait et tarifs dépendance

Pour les résidents ne prétendant pas à l'APA car étant considérés comme autonome (GIR 5-6), mais pour lesquels nous intervenons tout de même pour diverses raisons auprès des résidents non facturés de par leur âge et pathologies qui évoluent. (Ex : pose de bas de contention, aide si état fébrile, désorientation, incontinence), un forfait de 1.50 euros/jour a toujours été inscrit sur nos tarifications depuis l'ouverture de la MARPA, mais non appliqué à ce jour.

Par ailleurs, le tarif dépendance 2020 vient de nous être notifié par le Département et ne correspond pas aux délibérations de 2016, 2018 et 2019, il faut donc de nouveau le soumettre au Conseil. Voici ci-dessous les tarifs à appliquer à partir du 01/02/2020.

Sur proposition de la commission, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité **VALIDE** les forfaits dépendance suivants au 1er mars 2020 :
Forfait dépendance pour les résidents en GIR 5 – 6 de 1.50 euros/jour.
GIR 3-4 : 13.90 au lieu de 14.38 en 2018 / 2019
GIR 1-2 : 21.90 au lieu de 22.60 en 2018/2019

18h29 - Arrivée de Monsieur Philippe PASQUIER

20200310- Salle Varenne et Scie – règles et tarif de location

La salle Varenne et Scie sise à Longueville sur Scie, est louée aux résidents du lotissement personnes âgées.
Le tarif est de 80 €/jour.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- **D'APPLIQUER** une facture de 80 € pour perte de clés (clés de sécurité sur passe)
- **DE FACTURER** aux utilisateurs les éventuelles dégradations suite à un devis de professionnel
- **DE FACTURER** la vaisselle cassée ou perdue comme suit :
  Verre 2€, assiette 4€, tasse 2€, couvert 1€, grosses pièces et non cités : prix coûtant.

EAU ASSAINISSEMENT SPANC

20200311- Election des délègues/suppléants par syndicats dont lesquels la CCTC est en représentation-substitution.

Suite à la prise de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2020, la communauté de communes intervient en représentation/substitution des communes sur le territoire des syndicats dont le périmètre est au minimum sur 2 EPCI.
La Commission et le Bureau proposent de reconduire les délégués des communes jusqu'aux élections municipales.
Syndicats concernés : Yerville, Saint laurent en Caux, Doudeville, Auffay Tôtes, Grigneuseville Bellencombre, Sierville, Béthune

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire les délégués des communes jusqu'aux prochaines élections municipales

La liste des délégués est jointe à la présente délibération en annexe 1

20200312- PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) – harmonisation

Du fait de la prise de compétence en assainissement sur une partie du territoire communautaire, la Commission propose d'harmoniser les tarifs concernant la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).
Cette participation est appelée pour tout nouveau raccordement sur un réseau existant.
En effet, aujourd'hui une multitude de tarif est en place :

	Entité	Montant
SYNDICATS	Vallée de la Scie	0,00 €
	Vallée de la Varenne	610 € logt neuf - 150 € logt existant
	Longueville Sud	1 800,00 €
	Longueville Est	1 000,00 €
	Vallée de la Saâne	1 618,00 €
	Longueville Ouest	0,00 €
	Ouville la Rivière	0.00 €
COMMUNES	Bacqueville en Caux	0,00 €
	Ambrumesnil	0,00 €
	Gueures	984,00 €
	Brachy	0,00 €
	Quiberville sur Mer	0,00 €
	Avremesnil	1 830,00 €
	Commune Luneray	990 € logt 120m² + 10 € par m² supplémentaire
		Logt Collectif idem avec coef dégressif 0,8 de 2 à 5 logt et 0,6 de 6 et +
	Gruchet-Saint-Siméon	0,00 €

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'appliquer le tarif unique de 900€ pour les branchements individuels
- **DECIDE** d'appliquer pour les logements collectifs une PFAC de 900 € avec coef dégressif 0,8 de 2 à 5 logt et 0,6 de 6 et +
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

20200313- Contrôle de vente obligatoire en Assainissement collectif

Aujourd'hui, seul le diagnostic assainissement non collectif est obligatoire lors de la vente d'un immeuble d'habitation ou d'une maison non raccordée au réseau collectif.

Le diagnostic d'assainissement collectif permet de contrôler l'état général d'une installation d'assainissement raccordée à un réseau collectif. Ce diagnostic vise à vérifier la présence, l'état et l'entretien du système d'assainissement collectif d'une habitation et vérifier s'il n'y a pas d'eaux parasites connectées (gouttière, grille pluviale…).

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

- **DECIDE** de mettre en place un contrôle systématique lors d'une vente sur une habitation raccordée au réseau collectif, à la charge du vendeur et via le délégataire en place.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

18h33 – Arrivé de Monsieur Joël FAICT

20200314- Schéma directeur Assainissement et zonage Assainissement

Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 ;
Le Schéma Directeur d'Assainissement Collectif (SDAC) définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et la station de traitement.

Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée. Il vise également à optimiser les coûts d'exploitation.
Il s'appuie sur une étude de diagnostic dont les objectifs sont régis notamment par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif à l'assainissement collectif.
De plus associé au SDAC le zonage assainissement sera réalisé avec mise à enquêtes publiques.

En outre, afin de passer et d'assurer le suivi de ces marchés publics, il est proposé de recourir à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
Le montant prévisionnel du Schéma Directeur d'assainissement collectif est estimé à 400 000 € HT.
Le montant d'aide pour les SDAEP est de 80% (AESN et Département 76)

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer et signer les marchés publics ;
- **APPROUVE** l'attribution du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs (AESN et/ou Conseil Départemental) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20200315- Projet Saane Aval

Nous avons obtenu une réponse positive pour le financement PACCO dans le cadre du projet de la station d'épuration de Longueil et des réseaux d'assainissement de Longueil et Saint Denis d'Aclon.
Dans le cadre de la construction de cette station, et afin de répondre à la mise en demeure sur la STEP de Brachy, la non-conformité sur la STEP de Gueures, et à l'obsolescence des sites de Thil Manneville et Ambrumesnil, nous avons lancé une étude avec le bureau SOGETI pour le transfert des eaux usées vers la nouvelle STEP de Longueil, suite à la délibération du 09 décembre dernier.
Une réunion de travail avec les financeurs et le bureau d'étude a ainsi permis de définir les choix à opérer : la solution technico financière retenue est le raccordement global vers la nouvelle STEP de Longueil.
Ce travail permettra une économie d'environ 2 millions d'euros sur le territoire !!

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

- **CONFIRME** la création des réseaux de Longueil-Saint Denis d'Aclon et de la STEP sur Longueil
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à l'acquisition du terrain de la STEP sur la commune de Longueil
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents dont l'assistance à maitrise d'ouvrage
- **DECIDE** de lancer la consultation pour la maitrise d'œuvre
- **DECIDE** de sollicite les aides financières des divers partenaires.

18h39 – Arrivée de Madame Christelle CAHARD

20200316- Schéma d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 ;
Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) permet de :

- Enrichir le niveau de connaissances patrimoniales du service public d'eau potable et/ou d'assainissement ;
- Définir une stratégie de gestion patrimoniale des réseaux afin de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution et d'améliorer la qualité de l'eau distribuée (diagnostic CVM).

Il définit, à partir de l'état des lieux du service public, des solutions techniques adaptées pour l'optimiser et l'améliorer. Ces solutions ont pour objectifs de :

- Garantir à la population actuelle et future des solutions durables pour une alimentation en eau en quantité suffisante et de qualité satisfaisante : amélioration de la production et de la distribution ;
- Optimiser la gestion du service : préconisations sur le renouvellement des équipements, renforcements et extensions nécessaires, enrichissement de la connaissance patrimoniale du service ;
- Garantir la cohérence entre développement des équipements et urbanisation.

En outre, afin de passer et d'assurer le suivi de ces marchés publics, il est proposé de recourir à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Le montant prévisionnel du Schéma Directeur d'eau potable est estimé à 400 000 € HT.
Le montant d'aide pour les SDAEP est de 80% (AESN et Département 76)

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer et signer les marchés publics ;
- **APPROUVE** l'attribution du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs (AESN et/ou Conseil Départemental) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tous documents dont les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20200317- Etudes liées à la protection de la ressource d'Aire d'Alimentation de Captages pour les captages prioritaires et sensibles

Afin de respecter les modalités du 11eme programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et afin d'agir sur la protection de la ressource en eau du territoire, nous devons lancer des études d'Aire d'Alimentation de Captages (AAC) pour les captages prioritaires et sensibles.
Ainsi une rencontre est programmée le 14/02/2020 avec les services techniques de l'ARS afin de connaitre les captages dit « prioritaires » et « sensibles » et ainsi hiérarchiser et planifier les études nécessaires.

Le montant prévisionnel des études AAC est estimé à 200 000 € HT.
Le montant d'aide pour les études AAC est de 80% (AESN et Département 76).

Sur proposition de la Commission et du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer et signer les marchés publics pour les études AAC ;
- **APPROUVE** l'attribution du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs (AESN et/ou Conseil Départemental)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tous documents dont les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20200318- Service eau potable de Lamberville – ajout à la DSP de Bacqueville en Caux

La DSP en eau potable du territoire de Lamberville s'est terminé le 01 décembre 2019. Ainsi, aujourd'hui, ce territoire est en prestation de service avec le délégataire sortant afin d'intégrer ce territoire dans une DSP voisine.

La commune de Lamberville est alimentée directement en eau potable par le territoire de Bacqueville-en-Caux. Aujourd'hui, la convention de vente d'eau n'existe plus, étant donné la prise de compétence en eau potable par la CCTC.
Il est proposé d'inclure cette commune sur la DSP existante de Bacqueville en Caux.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer et signer l'avenant pour inclure la commune de Lamberville sur la DSP en eau potable existante de Bacqueville-en-Caux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20200319- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux pluviales des six vallées

Le Conseil Communautaire est invité à donner son avis sur le schéma d'aménagement et de gestion des eaux pluviales des six vallées.
Conformément à l'article R.212-39 du code de l'environnement, le projet de SAGE (annexe 2) doit être soumis à l'avis de la communauté de communes.
Ces avis sont réputés favorables s'ils n'interviennent pas sous un délai de 4 mois.
Le Conseil a donc jusqu'à fin mai pour en délibérer.
La Commission et le Bureau proposent de donner un avis favorable.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

- **DONNE** un avis favorable sur le projet de SAGE (annexe 2)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

18h47 – Arrivée de Monsieur Robert VEGAS

FINANCES

20200320- Attributions de compensation provisoires 2020

Le Conseil est invité à voter les attributions de compensation provisoires.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité – 1 Contre :

- **VALIDE** les attributions de compensation provisoires 2020 au montant global de 590 161,15€, joint à la présente délibération en annexe 3

20200321- Compte de gestion 2019 Budget Général

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « Budget Général » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200322- Compte de gestion 2019 Ordures ménagères

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « Ordures Ménagères » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200323- Compte de gestion 2019 ZA Criquetot

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « ZA Criquetot » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200324- Compte de gestion 2019 HE Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « HE Bacqueville » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200325- Compte de gestion 2019 Ateliers locatifs

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « Atelier locatifs » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200326- Compte de gestion 2019 ZA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « ZA Luneray » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200327- Compte de gestion 2019 ZA Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « ZA Bacqueville » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200328- Compte de gestion 2019 SPANC

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SPANC » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200329- Compte de gestion 2019 MARPA

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « MARPA » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200330- Compte de gestion 2019 Lotissement MARPA

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « Lotissement MARPA » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200331- Compte de gestion 2019 Lotissement Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « Lotissement Bacqueville » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200332- Compte de gestion 2019 SIAEPA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Luneray » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200333- Compte de gestion 2019 SIAEPA Vallée Scie

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Vallée Scie » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200334- Compte de gestion 2019 SIAEPA Varenne

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Varenne » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200335- Compte de gestion 2019 SIAEPA Longueville Ouest

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Longueville Ouest » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200336- Compte de gestion 2019 SIAEPA Longueville Est - Eau

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Longueville Est - Eau » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200337- Comptes de gestion 2019 SIAEPA Longueville Est - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Longueville Est - Assainissement » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200338- Compte de gestion 2019 SIAEPA Ouville la Rivière - Eau

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Ouville la Rivière - Eau » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200339- Compte de gestion 2019 SIAEPA Ouville la Rivière - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Ouville la Rivière – Assainissement » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200340- Compte de gestion 2019 SIAEPA Longueville Sud

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Longueville Sud » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200341- Compte de gestion 2019 SIAEPA Vallée de la Saâne - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Vallée de la Saâne - Assainissement » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

20200342- Compte de gestion 2019 SIAEPA Vallée de la Saâne - Eau

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion 2019 « SIAEPA Vallée de la Saâne - Eau » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est **APPROUVE** à l'unanimité.

19h26 – Sortie de Monsieur le Président, Jean-Luc CORNÈRE

20200343- Compte Administratif Budget Général

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « Budget Général » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

Budget Général 35000			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	10 524 373,80	4 651 094,61	15 175 468,41
Report		1 507 352,50	1 507 352,50
RàR	-	7 562 332,00	7 562 332,00
TOTAL	10 524 373,80	13 720 779,11	24 245 152,91
	RECETTES		
Réalisations	11 877 877,00	4 153 709,00	16 031 586,00
Report	7 555 200,20		7 555 200,20
RàR	-	7 941 605,00	7 941 605,00
TOTAL	19 433 077,20	12 095 314,00	31 528 391,20
Résultat	**8 908 703,40**	**- 1 625 465,11**	**7 283 238,29**

20200344- Compte Administratif Ordures Ménagères

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « Ordures Ménagères » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

Ordures Ménagères 35001			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	4 799 559,76	102 039,29	4 901 599,05
Report	-	-	-
RàR	-	520 259,00	520 259,00
TOTAL	4 799 559,76	622 298,29	5 421 858,05
	RECETTES		
Réalisations	4 766 434,17	118 542,52	4 884 976,69
Report	269 657,95	109 587,55	379 245,50
RàR	-	323 810,00	323 810,00
TOTAL	5 036 092,12	551 940,07	5 588 032,19
Résultat	**236 532,36**	**- 70 358,22**	**166 174,14**

20200345- Compte Administratif ZA Criquetot

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « ZA Criquetot » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

za Criquetot 35005			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	-	-	-
Report	-	3 841,65	3 841,65
RàR	-	-	-
TOTAL	-	3 841,65	3 841,65
	RECETTES		
Réalisations	-	-	-
Report	-	-	-
RàR	-	-	-
TOTAL	-	-	-
Résultat	**-**	**- 3 841,65**	**- 3 841,65**

20200346- Compte Administratif HE Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « HE Bacqueville » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

HE Bacqueville 35007			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	43 416,59	33 892,18	77 308,77
Report		65 215,22	65 215,22
RàR	-	-	-
TOTAL	43 416,59	99 107,40	142 523,99
	RECETTES		
Réalisations	55 784,65	82 382,24	138 166,89
Report	-	-	-
RàR	-	-	-
TOTAL	55 784,65	82 382,24	138 166,89
Résultat	**12 368,06**	**- 16 725,16**	**- 4 357,10**

20200347- Compte Administratif Ateliers Locatifs

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « Atelier locatifs » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Ateliers Locatifs 35008			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	118 933,99	193 711,48	312 645,47
Report	24 740,74	327 764,30	352 505,04
RàR	-	-	-
TOTAL	143 674,73	521 475,78	665 150,51
	RECETTES		
Réalisations	200 035,45	75 213,76	275 249,21
Report	-		-
RàR	-	-	-
TOTAL	200 035,45	75 213,76	275 249,21
Résultat	**56 360,72**	**- 446 262,02**	**- 389 901,30**

20200348- Compte Administratif ZA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « ZA Luneray » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

za luneray 35003			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	554 376,05	505 015,96	1 059 392,01
Report		300 347,96	300 347,96
RàR	-	-	-
TOTAL	554 376,05	805 363,92	1 359 739,97
	RECETTES		
Réalisations	554 376,05	549 708,05	1 104 084,10
Report	-	-	-
RàR	-	-	-
TOTAL	554 376,05	549 708,05	1 104 084,10
Résultat	-	- 255 655,87	- 255 655,87

20200349- Compte Administratif ZA Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « ZA Bacqueville » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

za Bacqueville 35004			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	724 448,95	746 405,41	1 470 854,36
Report	-	45 848,96	45 848,96
RàR	-	-	-
TOTAL	724 448,95	792 254,37	1 516 703,32
	RECETTES		
Réalisations	724 448,95	705 275,07	1 429 724,02
Report	-	-	-
RàR	-	-	-
TOTAL	724 448,95	705 275,07	1 429 724,02
Résultat	-	- 86 979,30	- 86 979,30

20200350- Compte Administratif SPANC

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SPANC » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

SPANC 35002			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	176 822,14	822 256,91	999 079,05
Report	-		-
RàR	-	201 804,00	201 804,00
TOTAL	176 822,14	1 024 060,91	1 200 883,05
	RECETTES		
Réalisations	207 828,34	591 365,58	799 193,92
Report	439 437,41	147 748,09	587 185,50
RàR	-	632 434,00	632 434,00
TOTAL	647 265,75	1 371 547,67	2 018 813,42
Résultat	470 443,61	347 486,76	817 930,37

20200351- Compte Administratif MARPA

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « MARPA » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

MARPA 35009			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	429 591,09	93 314,93	522 906,02
Report	-	-	-
RàR	-	3 000,00	3 000,00
TOTAL	429 591,09	96 314,93	525 906,02
	RECETTES		
Réalisations	460 441,87	72 489,01	532 930,88
Report	6 666,98	87 784,04	94 451,02
RàR	-	5 564,00	5 564,00
TOTAL	467 108,85	165 837,05	632 945,90
Résultat	37 517,76	69 522,12	107 039,88

20200352- Compte Administratif Lotissement MARPA

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « Lotissement MARPA » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Lotissement MARPA 35011			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations			
Report	0,65	49 231,04	
RàR	-	-	-
TOTAL	0,65	49 231,04	49 231,69
	RECETTES		
Réalisations			
Report			
RàR			
TOTAL			
Résultat	- 0,65	- 49 231,04	- 49 231,69

20200353- Compte Administratif Lotissement Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « Lotissement Bacqueville » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

Lotissement Bacqueville 35012			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	29 570,12	29 570,12	59 140,24
Report	-		-
RàR	-	-	-
TOTAL	29 570,12	29 570,12	59 140,24
	RECETTES		
Réalisations	29 570,12	182 000,00	211 570,12
Report	-	-	-
RàR	-	-	-
TOTAL	29 570,12	182 000,00	211 570,12
Résultat	-	152 429,88	152 429,88

20200354- Compte Administratif SIAEPA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Luneray » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA LUNERAY 22400			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	143 471,91	310 915,00	454 386,91
Report		72 504,75	72 504,75
RàR	-	114 264,00	114 264,00
TOTAL	143 471,91	497 683,75	641 155,66
	RECETTES		
Réalisations	180 521,31	447 390,94	627 912,25
Report	1 062 541,62		1 062 541,62
RàR	-		-
TOTAL	1 243 062,93	447 390,94	1 690 453,87
Résultat	1 099 591,02	- 50 292,81	1 049 298,21

20200355- Compte Administratif SIAEPA Vallée Scie

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Vallée Scie » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

BUDGET SIAEPA VALLEE SCIE 90200			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	317 561,70	100 799,25	418 360,95
Report	-	-	-
RàR	-	238 700,00	238 700,00
TOTAL	317 561,70	339 499,25	657 060,95
	RECETTES		
Réalisations	165 376,31	179 331,38	344 707,69
Report	150 222,99	75 978,49	226 201,48
RàR	-	145 287,00	145 287,00
TOTAL	315 599,30	400 596,87	716 196,17
Résultat	- 1 962,40	61 097,62	59 135,22

20200356- Compte Administratif SIAEPA Varenne

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Varenne » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

BUDGET SIAEPA VARENNE 90200			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	93 313,24	128 214,09	221 527,33
Report	-		-
RàR	-	248 810,00	248 810,00
TOTAL	93 313,24	377 024,09	470 337,33
	RECETTES		
Réalisations	105 509,35	107 000,87	212 510,22
Report	111 558,18	43 758,79	155 316,97
RàR	-	169 815,00	169 815,00
TOTAL	217 067,53	320 574,66	537 642,19
Résultat	**123 754,29**	**- 56 449,43**	**67 304,86**

20200357- Compte Administratif SIAEPA Longueville Ouest

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Longueville Ouest » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

Budget SIAEPA Longueville ouest 324			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	143 101,85	358 954,89	502 056,74
Report		-	
RàR	-	85 000,00	85 000,00
TOTAL	143 101,85	443 954,89	587 056,74
	RECETTES		
Réalisations	91 332,64	281 735,67	373 068,31
Report	163 010,67	191 864,54	354 875,21
RàR		53 250,00	53 250,00
TOTAL	254 343,31	526 850,21	781 193,52
Résultat	**111 241,46**	**82 895,32**	**194 136,78**

20200358- Compte Administratif SIAEPA Longueville Est - Eau

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Longueville Est - Eau » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité.

Budget SIAEPA Longueville est eau 90000			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	26 713,29	141 238,42	167 951,71
Report		144 834,29	144 834,29
RàR		325 000,00	
TOTAL	26 713,29	611 072,71	637 786,00
	RECETTES		
Réalisations	102 546,88	346 204,47	448 751,35
Report	159 579,54		159 579,54
RàR		203 469,00	
TOTAL	262 126,42	549 673,47	811 799,89
Résultat	**235 413,13**	**- 61 399,24**	**174 013,89**

20200359- Compte Administratif SIAEPA Longueville Est - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Longueville Est - Assainissement » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA Longueville est assainissement 90001			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	41 683,20	134 499,58	176 182,78
Report		16 942,50	16 942,50
RàR	-	80 000,00	80 000,00
TOTAL	41 683,20	231 442,08	273 125,28
	RECETTES		
Réalisations	70 776,79	164 462,03	235 238,82
Report	31 475,00		31 475,00
RàR	-	50 000,00	50 000,00
TOTAL	102 251,79	214 462,03	316 713,82
Résultat	**60 568,59**	**- 16 980,05**	**43 588,54**

20200360- Compte Administratif SIAEPA Ouville la Rivière – Eau

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Ouville la Rivière - Eau » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA Ouville la riviere eau 27600			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	43 537,50	17 190,45	60 727,95
Report			-
RàR	-	-	-
TOTAL	43 537,50	17 190,45	60 727,95
	RECETTES		
Réalisations	26 522,38	33 142,94	59 665,32
Report	63 395,60	27 604,69	91 000,29
RàR	-	-	-
TOTAL	89 917,98	60 747,63	150 665,61
Résultat	**46 380,48**	**43 557,18**	**89 937,66**

20200361- Compte Administratif SIAEPA Ouville la Rivière - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Ouville la Rivière - Assainissement » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA Ouville la riviere assainissement 27700			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	14 342,02	15 891,29	30 233,31
Report	-	-	-
RàR	-	100 000,00	100 000,00
TOTAL	14 342,02	115 891,29	130 233,31
	RECETTES		
Réalisations	16 924,86	25 430,66	42 355,52
Report		17 044,22	17 044,22
RàR	-	81 250,00	81 250,00
TOTAL	16 924,86	123 724,88	140 649,74
Résultat	**2 582,84**	**7 833,59**	**10 416,43**

20200362- Compte Administratif SIAEPA Longueville Sud

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Longueville Sud » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA Longueville sud			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	78 497,49	104 548,47	183 045,96
Report	-		-
RàR	-	-	-
TOTAL	78 497,49	104 548,47	183 045,96
	RECETTES		
Réalisations	58 815,87	63 838,73	122 654,60
Report	44 745,18	37 416,64	82 161,82
RàR	-	-	-
TOTAL	103 561,05	101 255,37	204 816,42
Résultat	**25 063,56**	**- 3 293,10**	**21 770,46**

20200363- Compte Administratif SIAEPA Vallée de la Saâne - Assainissement

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Vallée de la Saâne - Assainissement » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité :

Budget SIAEPA Vallée de la Sâane ass 25900			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	111 308,06	135 610,01	246 918,07
Report	-		-
RàR	-	224 777,39	224 777,39
TOTAL	111 308,06	360 387,40	471 695,46
	RECETTES		
Réalisations	165 998,60	333 304,05	499 302,65
Report	56 508,15	225 250,65	281 758,80
RàR	-	23 369,50	23 369,50
TOTAL	222 506,75	581 924,20	804 430,95
Résultat	**111 198,69**	**221 536,80**	**332 735,49**

20200364- Compte Administratif SIAEPA Vallée de la Saâne - Eau

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif 2019 « SIAEPA Vallée de la Saâne - Eau » dressé par Monsieur le Président, est **APPROUVE** à l'unanimité

Budget SIAEPA Vallée de la Sâane eau 25800			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	135 698,94	31 981,25	167 680,19
Report			
RàR	-	70 000,00	70 000,00
TOTAL	135 698,94	101 981,25	237 680,19
	RECETTES		
Réalisations	191 648,79	378 234,00	569 882,79
Report	134 962,98	442 307,24	577 270,22
RàR			
TOTAL	326 611,77	820 541,24	1 147 153,01
Résultat	**190 912,83**	**718 559,99**	**909 472,82**

19h31 – Retour de Monsieur le Président, Jean-Luc CORNIÈRE

20200365- Fonds de Concours

Lors de la réunion de la Commission Finances du 26 février, la demande de fonds de concours de la commune de Vassonville a été examinée.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité – 1 Abstention :

- **DECIDE** d'attribuer le fonds de concours suivant :

N° Dossier	Date Dossier	Commune	Motif subventions	Montant attribué	Commentaire	Décision de la Commission
45	11/04/19	VASSONVILLE	Travaux de renforcement et d'effacement de réseaux avec mise en place de mâts d'éclairage public	2 395,40 €		26/02/2020

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

ADMINISTRATION GENERALE

20200366- Ajout de nouveaux tarifs pour les animations de l'OT

L'offre d'animations réalisées par l'Office de Tourisme évoluant, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** l'ajout de nouveaux tarifs pour les animations de l'Office de tourisme comme suit :
  Plateau-repas : 10 €
  Randonnée nocturne : 8 €
  Transfert en bus : 4 €
  Repas randonnée : 15 €

Par ailleurs, pour les tarifs boutiques habituellement votés par le Conseil d'Exploitation, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :
  - Boutique OT
    - Produits éditions jack
      - Set de table PU HT 2,30 coeff 1.8 = 4,14 soit **4,20 €**
      - Réglette PU HT 0.90 coeff 1.8 = 1.62 soit **1,60 €**
    - Essilac - Roquigny
      - Lessive PU HT 4.99 coeff 1.4 = 6,986 soit **7 €**
      - Crème anti âge PU HT 14,38 coeff 1.8 = 25,884 soit **25,90 €**
      - Crème de jour PU HT 14,38 coeff 1.8 = 25,884 soit **25,90 €**
      - Creme de corps PU HT 11,90 coeff 1,65 = 19,63 soit **19,90 €**

20200367- Eclairage public Parking du collège de Longueville sur Scie – convention de mandat

Dans le cadre des travaux du parking du collège de Longueville sur Scie, des travaux d'éclairage public doivent être réalisés. Pour mobiliser les aides du SDE, il convient de signer une convention de mandat avec la commune de Longueville sur Scie.

Le Bureau propose donc d'autoriser le Président à signer la convention de mandat à intervenir avec la commune de Longueville sur Scie.
Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents dont la convention de mandat à intervenir avec la commune de Longueville sur Scie

20200368- Adhésion au Syndicat Départemental d'Energie

A ce jour, tous travaux en lien avec le SDE passent obligatoirement par une convention avec la commune et une gymnastique budgétaire.
Le SDE 76 vient de modifier ses statuts, permettant dorénavant aux EPCI d'adhérer directement.

Le Bureau propose d'adhérer au SDE 76 pour les compétences :
Obligatoires : éclairage public – études et travaux
Optionnelles : Infrastructures de charges pour véhicules électriques ou gaz ou hydrogènes ou hybrides rechargeables
Etudes photovoltaïque pour les bâtiments publics

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer au SDE 76 pour les compétences obligatoires et optionnelles
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

20200369- Lieu pour élections d'installation

Dans le cadre de l'organisation de l'installation du nouveau conseil communautaire qui aura lieu le jeudi 09 avril 2020 à partir de 09h, et afin de disposer d'un lieu pouvant aisément organiser les votes et l'accueil du public, le Bureau propose que cette séance soit organisée à la salle des fêtes Auffay-Val de Scie.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de choisir la salle des fêtes de Auffay-Val de Scie pour les élections d'installation

20200370- Dissolution du syndicat du collège de Luneray – reprise du personnel

Suite à la volonté de dissolution du syndicat du collège de Luneray
Vu que l'ensemble des compétences va être exercée par notre communauté de communes,
Le Bureau propose que le personnel soit en totalité transféré à la communauté de Communes Terroir de Caux.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** que le personnel soit en totalité transféré à la Communauté de Communes Terroir de Caux
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant dont les conventions et avenants de transfert correspondants

20200371- RH : Participation financière à la protection sociale des agents - labellisation

Monsieur le Président rappelle le décret n° 2011-1474 du 10 novembre 2011 qui offre la possibilité aux collectivités locales et à leurs établissements de contribuer financièrement à la couverture santé de leurs agents.
Deux solutions sont possibles :

- Soit aider par une participation financière les agents qui auront souscrit un contrat ou adhéré à une mutuelle, une institution de prévoyance ou une entreprise d'assurance dans le cadre d'une procédure spécifique de labellisation
- Soit conclure une convention de participation pour une durée de 6 ans avec une mutuelle, une union de mutuelles, une institution de prévoyance ou une entreprise d'assurance après mise en concurrence permettant de sélectionner une offre répondant aux besoins propres des agents et remplissant les conditions de solidarité prévues par le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
Vu la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la Fonction Publique et notamment son article 39 ;
Vu la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique et notamment son article 38 ;
Vu les dispositions du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 18 novembre 2019 ;

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité – 1 Abstention, décide de :

- **RETENIR** la procédure de labellisation pour le risque santé aux contrats et règlements ayant fait l'objet de la délivrance d'un label
- **FIXER** la participation financière mensuelle à 15 €
- **VERSER** cette participation financière à compter du 1er mars 2020 à ses agents titulaires, stagiaires, et contractuels de droit public et de droit privé (contrat supérieur à trois mois),
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget 2020
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

20200372- RH - Prime d'encadrement

Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale, modifié par le décret n° 2003-1013 du 23 octobre 2003
Vu le décret n°98-1057 du 16 novembre 1998 modifié et les arrêtés des 27mai2005, 1er août 2006, 06 octobre 2010 et 24 mars1967 relatifs à la prime d'encadrement,

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer une prime d'encadrement tenant compte de l'activité de chaque agent conformément au décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, au profit du personnel médico- social de la collectivité exerçant des fonctions de directrice de crèche dans le cadre de la compétence des crèches et haltes garderies.

Les dispositions du présent article sont applicables aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires.
Le montant individuel de la prime d'encadrement est fixé tel que :

GRADES (Éligibles à la Prime d'encadrement)	
Auxiliaires de puériculture	91.22 €/mois maximum

- **DECIDE L'ATTRIBUTION** de la prime d'encadrement fera l'objet d'un arrêté individuel pris par le Président
- **DECIDE LE VERSEMENT** de la prime d'encadrement est effectué mensuellement.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.
- Les dépenses correspondantes sont imputées au chapitre 012.

19h40 – Départ de Monsieur Philippe LEFEBVRE

20200373-Renouvellement du classement de Quiberville-sur-mer en « commune touristique »

La commune de Quiberville-sur-mer représente la seule façade maritime sur le Terroir de Caux et de ce fait reste un des principaux atouts touristiques pour notre territoire. Cette attractivité se retrouve au travers du bureau d'accueil touristique communautaire, des commerces, hébergements, activités de sports et de loisirs, évènementiel.
La reconnaissance de ce statut particulier passe notamment par l'obtention de la dénomination de « Commune Touristique » et par la présence d'un Office de Tourisme de 2ère catégorie.

Compte-tenu que la période de 5 ans attribuant le classement de « Commune Touristique » à la Ville de Quiberville-sur-mer arrive à échéance,
Attendu que la procédure de classement doit être engagée par l'établissement public de coopération intercommunale compétent doté d'un Office de Tourisme classé et auquel a été transférée la compétence d'instituer la taxe de séjour.
Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter auprès du Préfet le renouvellement du classement de Quiberville-sur-Mer en « Commune Touristique »

INFORMATIONS DIVERSES

MARDI 03 MARS 2020 A 10H30	LUNDI 09 MARS A 14H00	JEUDI 09 AVRIL A 9H00
Réunion des secrétaires de mairie à Bracquetuit	Signature du contrat de territoire avec la Région et le Département, à Bacqueville en Caux	Installation du siège communautaire à Auffay, Val de Scie

La séance est levée à 19h47

Le Président,
Jean-Luc CORNIÈRE